

J'espère, avec vous, que le malheur n'est pas irréparable et que notre *Alma Mater* sortira de ses cendrés plus belle que jamais. La résurrection ne se fera pas attendre longtemps, si j'en juge par la belle liste de souscription de la *Minerve*. A l'heure qu'il est, je voudrais être riche pour vous donner beaucoup ; mais les moyens manquent et, à mon grand regret, il me faudra donner peu. J'inscris mon nom pour cent piastres

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Avec un profond respect,

Votre tout dévoué,

P. FORTIN, Ptre.

Springfield, Mass., 12 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

J'ai appris avec un profond regret le malheur qui vient de frapper notre *Alma Mater*. Je ne puis guère offrir autre chose que mes sincères condoléances, du moins pour le présent, si ce n'est, toutefois, l'usage de la bâtisse que je possède à Huntingdon, où il vous serait possible de loger un assez grand nombre d'élèves et de faire quelques classes en attendant que votre collège soit rebâti. Le couvent que les Sœurs de la Congrégation viennent d'abandonner à Huntingdon, est ma propriété. Ainsi, si la chose est praticable et si elle vous est agréable, vous pouvez en prendre possession dès à présent, pour les fins susdites.

En vous souhaitant tout le succès possible,

Je suis,

Monsieur le Supérieur,

Votre etc.,

L. G. GAGNIER, Ptre.

Québec, 13 octobre 1881.

Monsieur le Supérieur,

Je vous expédie une caisse contenant des livres et cartes pour l'usage des élèves de votre Séminaire. Je regrette de ne pouvoir en envoyer davantage. Comme tous les amis du Séminaire, je déplore le malheur qui vous a frappé ; mais j'espère que vous pourrez réussir à relever cette importante maison de ses ruines.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,
Surintendant de l'Éducation.